

**CHOISIR UN PRÉSIDENT À DROITE?
NON. C'EST LA RÉSISTANCE
QUI EST À L'ORDRE DU JOUR**

Le 21 janvier prochain, les 129 délégués des 73 communes qui composent le GPSO vont élire leur Président.

D

eux candidats de droite vont s'affronter: l'un d'entre eux montera « sur le perchoir » au soir du 21 janvier.

UN PRÉSIDENT POUR QUOI FAIRE?

Ce que Messieurs TAUTOU et MARTINEZ ne disent pas, c'est qu'à quelques nuances près, avec ou sans le soutien des élus du Front national, ils mèneront la même politique s'ils sont élus.

Depuis deux ans, ils ont quelquefois fait mine de s'opposer. Au final, ils ont accepté tout ce qu'imposait le gouvernement:

- ◆ **Pôle métropolitain à la composition pratiquement discrétionnaire** et qui, pourtant, a déjà entériné toutes les grandes orientations—à commencer par la forme « communauté urbaine ».
 - ◆ **Un transfert inouï de compétences** - 34! - qui va notamment interdire aux communes de décider de leurs plans locaux d'urbanisme.
 - ◆ **La mise à mal des services publics** et le développement du recours aux grandes sociétés privées au détriment des TPE et des PME locales (les *appels d'offres* auront lieu à l'échelle du territoire) - à commencer par la **gestion de l'eau** par Véolia et La Lyonnaise (*privilegiée par les deux candidats*) qui conduira les quelques communes encore en régie à « plier l'échine » devant ces multinationales.
 - ◆ **Une mise à mal des services au public** qui se traduira également par de nouvelles réductions d'emplois et une perte d'écoute des citoyens et de leurs besoins.
- ◆ **UNE AUGMENTATION DÉJÀ ANNONCÉE DES IMPÔTS LOCAUX** pour les habitants, soit parce qu'ils n'y étaient pas soumis dans leur communauté d'agglomération (CAMY) soit par l'harmonisation de la taxe sur les ordures ménagères (*de 6 à 11% actuellement selon les 6 intercommunalités regroupées*)



Accepter le cadre de cette communauté urbaine, c'est accepter l'éloignement des citoyens des décisions qui vont pourtant les frapper, c'est accepter la mise en concurrence entre eux de territoires de plus en plus vastes au nom d'une « compétitivité » qui ne profitera qu'aux multinationales en leur offrant un nouveau « terrain de profits ».

Et ce n'est pas la constitution par le maire des Mureaux d'un groupe de « vague opposition consensuelle » aux contours flous qui changera quoi que ce soit. Son objectif n'est pas de défendre les citoyens mais de participer, peu ou prou, à la gouvernance en appuyant ici ou là l'une des droites.

C'EST LA RÉSISTANCE QUI EST L'ORDRE DU JOUR.

Déjà, plusieurs communes ont rejoint celle d'Issou dans son dépôt d'un recours au tribunal administratif contre la constitution du Pôle métropolitain.

Nous soutenons leur démarche car face à un coup de force, il n'y a qu'une réponse possible: NON!

Il reste maintenant - dans ce cadre imposé - à poursuivre la résistance.

Poursuivre la résistance, c'est refuser « ce consensus mou » auquel on nous appelle.

A chaque Conseil communautaire, c'est défendre bec et ongles les prérogatives des communes, leur droit à bénéficier pour cela des dotations de l'Etat (*issues elles-mêmes des impôts directs ou indirects des citoyens*).

C'est promouvoir des coopérations intercommunales librement consenties et mutuellement avantageuses interdites dorénavant par la communauté urbaine.

C'EST AVOIR LE COURAGE DE REFUSER LE MARIGOT POLITICIEN DANS LEQUEL ON VEUT ENFERMER LES ÉLUS ET DE DONNER - ENFIN - LA PAROLE AUX CITOYENS ET AUX SALARIÉS.

Le 17 janvier 2016

PCF Section de Mantes-la-Jolie

Nos blogs:

<http://pcfmanteslajolie.overblog.fr> &
www.marcjammet.fr